Département du Nord

EXTRAIT

Arrondissement de LILLE

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL

Canton de Annœullin

MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OSTRICOURT

COMMUNE D'OSTRICOURT

L'an deux mil vingt-quatre, le dix octobre à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal d'OSTRICOURT se sont réunis en Mairie, en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Bruno RUSINEK, Maire, suite à la convocation qui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Effectif légal: 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de conseillers absents 5 n'ayant pas donné pouvoir :

Etaient présents :

M. Bruno RUSINEK - Mme Valérie NEIRYNCK - M. Jean-Michel DELERIVE-M Sylvain BEAUVOIS - Mme Christine STEMPIEN (arrive à 19h30) - M. Rabah DEGHIMA - Mme Marylène GALLIEZ - M. Cédric MONCOURTOIS - - Mme Hafida BENFRID-CHERFI — Mme Henriette SZEWCZYK - M. Jean-Jacques VAN WAELSCAPPEL - - Mme Aurore THUEUX - M. Abdella BOULOUIZ - Mme Aline DESCAMPS - Mme Oihiba VANDERUST- M. Samuel HANC (arrive à 19h40) - M. Laurent WORONIN - Mme Cathie KOSCIUSZKO - -

Était excusé :

Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA ayant donné pouvoir à M. Jean-Michel DELERIVE; Mme Brigitte RINGOT ayant donné pouvoir à Mme Hafida BENFRID-CHERFI; Mme Marie-Neige SMIGOWSKI ayant donné pouvoir à M. Laurent WORONIN ; M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à Mme Aline DESCAMPS ; M. François POLAK ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK

Étaient absents : M. Nordine HAMZAOUI

Mme Coralie SEILLIER Mme Magali VANQUELEF M. Frédéric CROMMELINCK

M. Ludovic MEKIL

Madame Aurore THUEUX a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal

Date de la convocation : 3 octobre 2024

2024/061 : CESSION DES PARCELLES DU SENTIER DES JARDINS AUX RIVERAINS

2024/061 : CESSION DES PARCELLES DU SENTIER DES JARDINS AUX RIVERAINS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération n° 2019/036 en date du 21 juin 2019, portant sur le constat de désaffection à l'usage du public du « sentier des jardins » et la décision d''ouverture d'une enquête publique en vue de son aliénation.

Vu la délibération n°2023/076 en date du 6 octobre 2023 portant sur le déclassement du domaine public du sentier des jardins.

Considérant les conclusions et avis du Commissaire Enquêteur, favorables sans réserve.

Considérant les réunions et rencontres organisées avec les riverains afin de recueillir leur avis sur le projet d'aliénation.

Vu le plan parcellaire joint à la note de synthèse.

Le Conseil Municipal à l'unanimité avec 5 pouvoirs (Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA ayant donné pouvoir à M. Jean-Michel DELERIVE; Mme Brigitte RINGOT ayant donné pouvoir à Mme Hafida BENFRID-CHERFI; Mme Marie-Neige SMIGOWSKI ayant donné pouvoir à M. Laurent WORONIN; M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à Mme Aline DESCAMPS; M. François POLAK ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK) et 5 absents n'ayant pas donné pouvoir (M. Nordine HAMZAOUI, Mme Coralie SEILLIER, Mme Magali VANQUELEF, M. Frédéric CROMMELINCK, M. Ludovic MEKIL);

Mme Oihiba VANDERUST ne prenant pas part au vote,

décide :

- D'autoriser la cession des parcelles issues de la division parcellaire du sentier des jardins conformément au tableau joint à la présente délibération.
- De préciser que la vente des parcelles aux riverains se fera à l'euro symbolique et que la Ville prendra en charge les frais notariés liés à cette opération de cession
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce projet

Tableau des cessions :

Référence cadastrale	n°	rue	Propriétaire(s)	N° du parcellaire	Surface en m²
AH 545	298	rue Charles Saint Venant	Monsieur et Madame LEBTAHI	12	16
AH 173	326	rue Charles Saint Venant	Monsieur et Madame QUEVA	10	11
AH 175	338	rue Charles Saint Venant	Monsieur et Madame FLINOIS	7	20
AH 178	390	rue Charles Saint Venant	Monsieur et Madame MERADI	3	28
AH 519	22	rue Denis Cordonnier	Monsieur et Madame HAMZAOUI	1	27
AH 370	7	rue du 11 novembre	Monsieur et Madame COURMONT	2	8

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID: 059-215904525-20241010-2024_061-DE

AH 371	9	Rue du 11 novembre	Monsieur et Madame CANTEREL Mickaël	4	9
AH 372	11	Rue du 11 Novembre	SCI DELIA Monsieur MABROUKI (locataire : Monsieur POUTRAIN)	5	9
AH 373	13	Rue du 11 novembre	Monsieur VOLANT Maxime et Madame LEFEBVRE Victoria	6	10
AH 374	15	Rue du 11 novembre	Monsieur et Madame DUBOIS	8	13
AH 478	17	Rue du 11 novembre	Monsieur TOUNSSI et Madame DE KEYSTER	9	31
AH 479	19	Rue du 11 Novembre	Monsieur GRUCHALA et Madame VANDERUST	11	39
AH 480	21	Rue du 11 Novembre	Monsieur et Madame BRAEMS	13	17
AH 481	23	Rue du 11 Novembre	Monsieur et Madame DIEUDONNE	14	32

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Rappelle que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication ou de son affichage.

La Secrétaire de séance

Aurore THUEUX

Bruno RUSINEK